



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Argenvilliers

L'église Saint-Pierre est composée d'une voûte lambrissée au-dessus de la nef. Le chœur-salon est d'un exceptionnel raffinement.

Beaumont-les-Autels : manoirs et châteaux

Le premier château des seigneurs de Beaumont, détruit pendant la guerre de Cent Ans, se dressait ruelle au Coq. Un nouveau château, flanqué de cinq tours, fut construit vers 1580 à l'emplacement actuel. Il a été restauré au XIXème siècle dans le style des châteaux de la Loire. Le parc est planté de magnifiques essences.

Le grand manoir ou « La Grand'Maison » offre une façade joliment restaurée, tandis que l'arrière du manoir garde le caractère d'une demeure fin du XVIème siècle (tour carrée à machicoulis et système de meurtrières).

S'élèvent également sur le territoire communal : le château de l'Ozanne et le manoir des Caillaux, au bord de l'étang du même nom, qui a conservé sa belle tour octogonale du XVIème siècle.

Beaumont-les-Autels : les faïences

Au milieu des boisements des Panses, qui figurent dans l'inventaire des zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique (ZNIEFF) se trouve le site du « Houx », aujourd'hui appelé « la Faïencerie ».

Le « Houx » révéla un gisement d'argile blanche d'une qualité exceptionnelle. En 1822, on y créa une faïencerie. De 1840 à 1870, les ateliers de Beaumont prirent une telle importance que 100 000 pièces y étaient fabriquées chaque année par les 30 ouvriers. A la fin du XIXème siècle, en souvenir de cette activité, le « Houx » est devenu « la Faïencerie ».

Miermaigne : le verger conservatoire et la fête de la pomme

En 1994, la commune a acheté 4 hectares de prairie qu'elle a aménagés en verger conservatoire dans le but de préserver les variétés locales ou anciennes. Le verger présente 144 arbres dont plus de la moitié sont des variétés de pommiers ou poiriers à cidre, les autres étant des variétés à couteau.

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.



ACCÈS

Autoroute A 11 « L'Océane », sortie Brou / Nogent-le-Rotrou à Luigny, D 955 jusqu'à Beaumont-les-Autels - Argenvilliers



HÉBERGEMENT/RESTAURATION



Meublés et chambres d'hôtes à Beaumont-les-Autels, Argenvilliers, Vichères et Miermaigne

Hôtels à Vichères, Brou et Nogent-le-Rotrou

Campings à Authon-du-Perche, Souancé-au-Perche et Nogent-le-Rotrou

Restauration et ravitaillement à Beaumont-les-Autels et aux alentours



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses débris
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Comité Départemental du Tourisme

02 37 84 01 00

www.tourisme28.com

infos@tourisme28.com

Office de Tourisme de Nogent-le-Rotrou

02 37 29 68 86

contact@nogentleotrou-tourisme.fr

www.ville-nogent-le-rotrou.fr

Argenvilliers - Beaumont-les-Autels
Parc naturel du Perche



Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME





Départ : Place de la salle intercommunale

Descendre à gauche. Au stop, tourner à gauche par la rue Comtesse de Mons. Après le lavoir, tourner à droite en direction de la Berthe et suivre le chemin jusqu'à la route.

1 km : Tourner à droite et traverser le hameau de la Tubenie. Avant les dernières maisons, prendre le chemin à droite (parfois barré par une chaîne). Après 300 m, quitter le chemin et monter à gauche vers la route.

1,4 km : Traverser la D 5 (**prudence**) et prendre la direction des Bretelleries. Suivre le chemin forestier pendant 2 km (chemin humide).

3,4 km : Tourner à droite pour continuer en forêt et longer l'étang des Panses.

4,3 km : À la fourche, tourner à gauche. Passer devant la maison forestière et continuer tout droit.

5,6 km : Après les maisons, tourner à droite. Prendre à gauche la D 368¹¹ pendant 50 m, puis tourner à droite vers la Forêt. Continuer tout droit par le chemin principal.

7,2 km : À la lisière du bois, tourner à droite.

8 km : Traverser la D 955 (**prudence**). Suivre la petite route en face (table de pique-nique). Laisser le hameau de la Hictière à

droite et continuer par le chemin qui bifurque à droite.

9 km : Traverser la D 368¹¹ et descendre le chemin creux. Au carrefour suivant, tourner à droite et suivre la petite route.

11,4 km : Au croisement avec la D 5, tourner à droite vers Beaumont-les-Autels. Traverser la D 955 (**prudence**) pour emprunter en face le passage interdit aux véhicules à moteur.

12 km : Au château d'eau, descendre à droite. À l'intersection avec la route de Thiron-Gardais, tourner à gauche pour rejoindre la salle intercommunale.

12,5 km : Arrivée à la place.

ACTUAL 2009
+33 (0)3 25 71 20 20
REPRODUCTION INTERDITE
SAUF AUTORISATION
www.actual.tmm.fr
actual@actual.tmm.fr

Argenvilliers

L'étang des Panses

12,5 km – 3h10